

Le circuit du Houx à Mulsanne



Randonnée n°4417379

Une randonnée proposée par GANA72

Au pied du célèbre circuit automobile des Vingt Quatre Heures du Mans, une agréable promenade sous les pins sylvestres et maritimes où l'écureuil est roi.

Durée :	1h55	Difficulté :	Facile
Distance :	6.58km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	20m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	20m		
Point haut :	84m	Commune :	Mulsanne (72230)
Point bas :	60m		

Description

Départ depuis le parking "square Bentley" face au centre commercial.

Balilage Jaune

(D/A) Sortir du "Square Bentley", longer la D140 à gauche et la traverser au passage piétons face au centre commercial. Longer le centre commercial par la gauche et suivre le parcours santé jusqu'au Boulevard des Grands-Rôtis

(1) Prendre à droite ce boulevard sur 300 m. Continuer sur la gauche le long du bois en laissant la Rue des Fauvettes à droite. Poursuivre dans les bois (pins et châtaigniers) sur 800 m et déboucher dans une clairière.

(2) Emprunter à gauche l'allée cavalière "Chemin du Houx" sur 1 km.

(3) Au croisement, prendre la grande allée à droite.

(4) Après environ 200 m, entrer à droite dans le bois de pins. Graver la butte puis continuer tout droit. Au bout de l'allée, tourner à gauche. Emprunter la Route de Brette-les-Pins à droite sur 350 m.

(5) Partir à droite dans le sous-bois de châtaigniers et suivre le balilage Jaune.

(6) Traverser la route, puis gagner la Rue Émile Zola. Prendre à droite en direction du bourg sur 50m

(7) Pénétrer à droite dans le petit bois pour arriver face au gymnase. Prendre à droite l'allée piétonne en face du collège qui longe l'Avenue Nettleham. Arrivé au rond-point, le contourner par la droite pour prendre à gauche vers le Centre Simone Signoret et retrouver le parking " Square Bentley" **(D/A)**.

Points de passages

D/A Parking face au centre commercial "Square Bentley"

N 47.913151° / E 0.247167° - alt. 67m - km 0

1 Prendre à droite

N 47.921348° / E 0.248961° - alt. 60m - km 1.12

2 Gauche chemin du Houx

N 47.917469° / E 0.264051° - alt. 75m - km 2.36

3 Bifurcation à droite

N 47.922942° / E 0.27314° - alt. 63m - km 3.29

4 Entrée dans le bois de pins

N 47.921822° / E 0.275752° - alt. 70m - km 3.52

5 Entrée sous-bois de châtaigniers

N 47.915137° / E 0.261452° - alt. 73m - km 4.97

6 Traversée de route

N 47.913304° / E 0.255814° - alt. 73m - km 5.48

7 Entrée dans le petit bois.

N 47.911019° / E 0.253765° - alt. 71m - km 5.79

D/A Parking face au centre commercial "Square Bentley"

N 47.913159° / E 0.247259° - alt. 67m - km 6.58

Informations pratiques

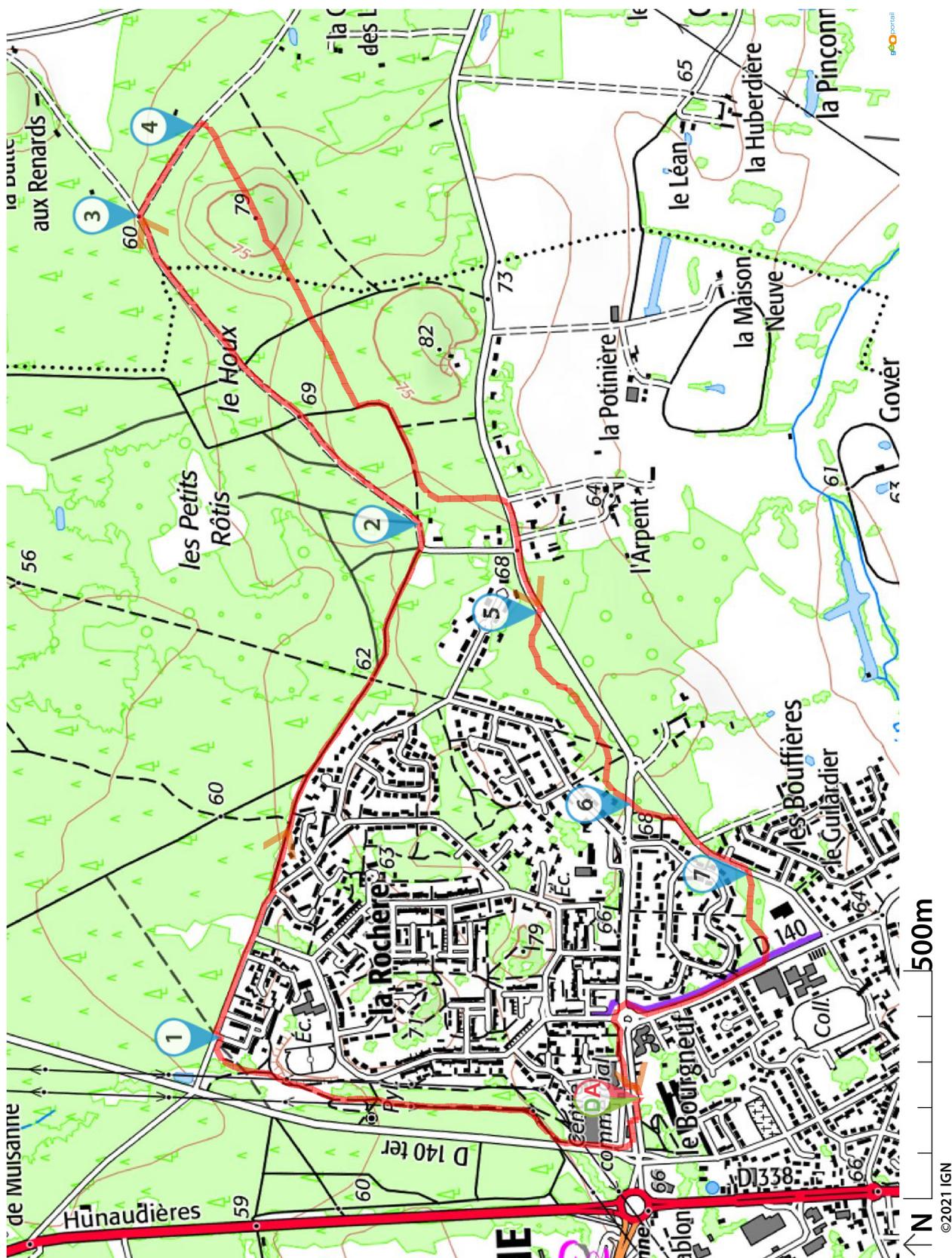
A proximité

(D/A) Square Bentley: arbres d'essences différentes et rares de la région

(2) Bois de pins et de châtaigniers

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-circuit-du-houx-a-mulsanne/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

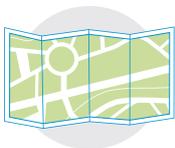
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.